

Mai 2022

Rapport sur les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique

I-Introduction

En application de l'instruction conjointe N°003/MB/MEF/2017 du 12 avril 2017, fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire, la Direction Nationale des systèmes informatiques produit mensuellement les statistiques de fluidité des dossiers dans la chaîne d'exécution de la dépense publique. Ces données sont communiquées à la Direction Générale du Budget pour la production d'un rapport mensuel à l'attention du Ministre du Budget et du Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan.

L'exécution des dépenses du budget de l'Etat se décline en deux grandes phases (administrative et comptable). La phase administrative concerne : l'engagement, la liquidation et le mandatement ou l'ordonnancement. La phase comptable regroupe la prise en charge de la dépense par un comptable public et le paiement de la dépense.

Les phases et étapes énumérées ci-dessus sont encadrées par des délais.

II- Résultats sur les délais d'exécution de mai 2022

Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés	
I. PHASE DE L'ENGAGEMENT				
Décision d'engagement				
01	Décision d'engagement	Ordonnateur, ordonnateur-délégué	65,0% <i>(388 dossiers sur 597 ≤ à 5 jours)</i>	
02	Préparation des documents en appui à la décision d'engagement	DAF		
03	Saisie de la décision d'engagement	DAF		
04	Transmission du dossier d'engagement au CF	DAF		
Contrôle et validation du dossier d'engagement				
01	Réception du dossier par les services du CF	Agent du Contrôle Financier (CF)	1 jour	0
02	Affectation du dossier pour étude	CF	34,3% <i>(118 dossiers sur 344 ≤ à 4 jours)</i>	
03	Etude du dossier (ajournement ou acceptation)	Agent du CF		
04	Validation (ajournement ou acceptation) ou rejet	CF		
05	Transmission au DAF du dossier d'engagement accepté	CF		

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
II. PHASE DE LA LIQUIDATION				
01	Réception du dossier d'engagement accepté par le CF	DAF	1 jour	0% (Aucun des 336 dossiers traités dans un délai \leq à 1 jour)
Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne de la dépense				
02	Mise en demeure du prestataire/fournisseur pour livrer ou attendre livraison conformément aux délais de la lettre de marché	DAF	1 jour à compter de la réception du dossier d'engagement validé par le CF	N/A
03	Livraison /prestation par le prestataire ou le fournisseur	Prestataire/ fournisseur	Dans les limites des délais contractuels	N/A
04	Convocation de la commission de réception	DAF	1 jour après la livraison/prestation	N/A
05	Réception conforme de la prestation ou des fournitures	Commission de réception en présence du DAF	2 jours à compter de la date de la réception conforme	N/A
06	Etablissement du PV de réception conforme	Commission de réception		
07	Constitution du dossier de réception et transmission à l'ordonnateur pour certification du service fait	DAF	1 jour à compter de la date de réception du PV de réception conforme	N/A
08	Certification du service fait	Ordonnateur/ordonnateur délégué	2 jours à compter de la date de transmission du dossier	N/A
Actes posés par l'ordonnateur/DAF dans le circuit informatisé de la chaîne de la dépense				
09	Création du dossier de liquidation, saisie des pièces de liquidation et transmission du dossier au CF	DAF	5 jours	19,2% (86 dossiers sur 449 % \leq à 5 jours)
10	Saisie des pièces de liquidation	DAF		
11	Transmission du dossier de liquidation au CF	DAF		
Contrôle de la liquidation				
01	Réception du dossier de liquidation	Agent du CF	4 jours	87,5% (70 dossiers Sur 80 \leq à 4 jours)
02	Etude du dossier de liquidation	Agent du CF		
03	Validation ou rejet du dossier de liquidation	CF		
04	Transmission dossier de liquidation validé au DAF	CF		
05	Réception par le DAF du dossier de liquidation validé transmis par le CF	DAF	1 jour	0% (aucun dossier sur les 352 n'a été traité dans un délai \leq à 1 jour)

Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés	
III. PHASE DE L'ORDONNANCEMENT/MANDEMENT				
<i>Ordonnancement ou mandatement des dépenses</i>				
01	Réception du dossier de liquidation validé	DAF	1 jour	0% (aucun des 352 dossiers n'a été traité dans le délai)
02	Edition du mandat de paiement et des autres états l'accompagnant	DAF	5 jours	92,3% (325 dossiers sur 352 ont été traités dans un délai ≤ à 5 jours)
03	Soumission du mandat de paiement à la signature de l'ordonnateur	DAF		
04	Signature du mandat	Ordonnateur ou ordonnateur-délégué		
05	Transmission du dossier physique de mandatement à la Division des ordres de recettes/DGB	DAF		
<i>Emission des ordres de recettes sur les dossiers de dépenses hors circuit de la dépense</i>				
01	Réception du dossier physique de mandatement	Chef de division des ordres de recettes/DGB	2 jours	N/A
02	Etude et émission des ordres de recettes	Chef de division des ordres de recettes/DGB		
03	Transmission du dossier de mandatement et les ordres de recettes au DAF	Chef de division des ordres de recettes/DGB		
04	Récupération du dossier physique de mandatement et dépôt à la PGT	DAF		

Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés	
IV. PHASE COMPTABLE				
<i>Prise en charge comptable</i>				
01	Réception du dossier de mandatement par les services du PGT (prise en charge extracomptable)	Agent du PGT	1 jour	0% (0 dossiers sur 446 ≤ à 1 jour)
02	Vérification et prise en charge du mandat de paiement	PGT	4 jours	42% (189 dossiers sur 446 ≤ à 4 jours)
03	Validation du mandat de paiement	PGT		
<i>Mise en règlement</i>				
01	Validation et programmation pour la mise en règlement du mandat de paiement	PGT	5 jours	100% (tous les 406 dossiers traités dans un délai ≤ à 5 jours)
02	Emission des OV/OP et mise en règlement	PGT		
03	Récapitulation des OV/OP émis	PGT		
04	Transmission des OV/OP à la BCRG	PGT		
<i>Paieement</i>				

01	Réception des OV/OP par la BCRG	BCRG		31,9% (131 dossiers sur 411 ≤à 2 jours)
05	Paiement par la BCRG des OV/OP	BCRG		83% (341 dossiers sur 411 ≤à 19 jours) 100% (411 dossiers sur 411)

III- Commentaires portant sur les résultats de l'analyse

A. PHASE ADMINISTRATIVE

La phase administrative de la dépense est composée de l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement ou le mandatement.

De janvier à mai 2022, 1881 projets d'engagement ont été initiés. Le niveau des engagements validé par les CF sur la période est de 1268 dossiers, soit 67,4% des dossiers engagés sur la chaîne dépenses. Les projets de liquidation se sont chiffrés sur la période de 1479 dossiers dont 162 validés, soit 8,6% des projets d'engagement.

En ce qui concerne les ordonnancements, 1219 dossiers ont été traités par les DAF dont 1 189 dans les délais, soit 97,5%. Par rapport aux projets d'engagement, le taux des ordonnancements traités est de 64,8%.

a. ENGAGEMENT

L'étape engagement est subdivisée en quatre (4) parties :

- Initiation de l'engagement ;
- Transmission au CF ;
- Réception par le CF ;
- Validation du projet d'engagement par le CF.

Le délai requis pour l'initiation de l'engagement et sa transmission au CF est de cinq (5) jours ouvrés, ainsi, pour le mois de mai 2022, 589 projets d'engagement ont été initiés sur la chaîne dépense dont 388 ont été traités dans les délais référencés, soit un taux de 66%. En ce qui concerne les 201 projets d'engagement restants, ils ont été traités dans les délais compris entre 6 et 30 jours après l'initiation du projet d'engagement, dont 80 projets d'engagement traités par la DAF dans les délais compris entre 20 et 30 jours à compter de l'initiation de l'engagement.

De manière spécifique, les projets d'engagement non transmis au CF dans les délais concernent le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pour 27 dossiers, le Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises pour 25 dossiers, le Ministère des Infrastructures et des Transports pour 50 dossiers, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique pour 15 dossiers et le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan pour 23 dossiers.

Sur la période sous revue, 518 projets d'engagement ont été réceptionnés par le CF dont 329 projets validés par le CF. En ce qui concerne les engagements validés par le CF, 118 engagements ont été validés dans les délais fixés pour cette étape et 211 engagements validés hors délai.

Pour l'étape engagement, le nombre de dossiers engagé est de 329, soit 56% du total des projets d'engagement du mois.

Ci-dessous le graphique sur l'historique des niveaux d'engagement aux différents mois de mai sur les 6 dernières années et celui de l'évolution des engagements de l'année 2022.

Figure 1 : Evolution des engagements aux mois d'Avril de 2017 à 2022

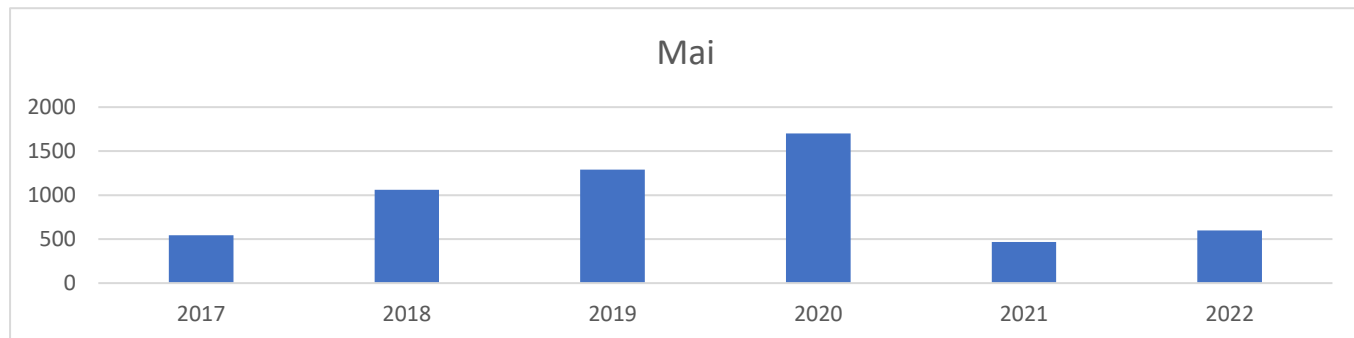
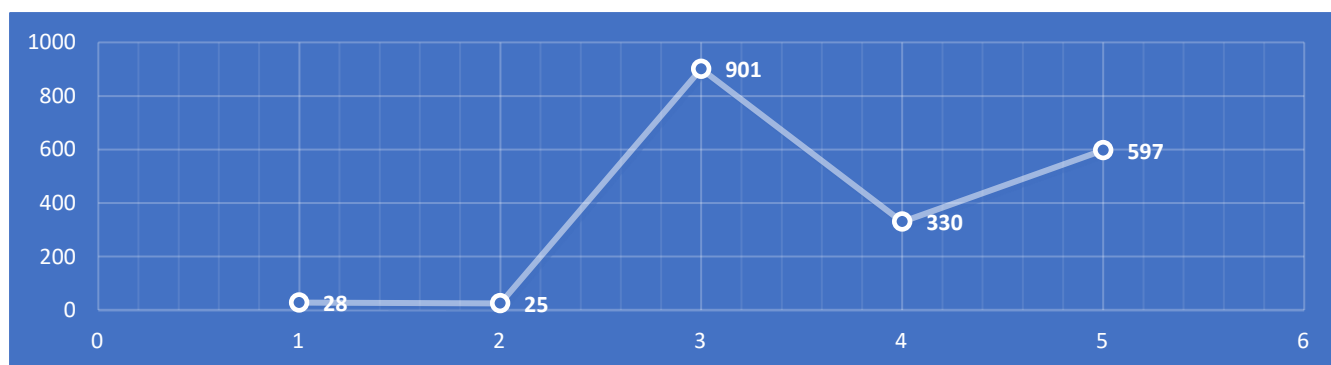


Figure 2 : Evolution des engagements en 2022



b. LIQUIDATION

La liquidation est la deuxième étape de la phase administrative, elle comprend :

- La création du projet de liquidation ;
- La transmission du projet de liquidation au CF ;
- La réception du projet de liquidation par le CF ;
- La validation ou le rejet du projet de liquidation par le CF ;
- La transmission de la liquidation au DAF.

Conformément à l'arrêté régissant les délais, les différentes sous étapes de la liquidation doivent être réalisées dans un délai maximum de quatre (4) jours.

Ainsi, pour le mois de mai 2022, 348 projets de liquidation ont été initiés par les services DAF des ministères et Institutions. Le nombre de dossiers traités dans les délais par les DAF est de 68, soit 19,5% des projets de liquidations initiés pendant le mois.

En ce qui concerne les projets de liquidations non finalisés dans les délais par les DAF, ils concernent 280 dossiers. Ces dossiers ont été traités dans les délais compris entre 6 et 30 jours.

Les projets de liquidation non traités dans les délais par les DAF concernent principalement le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan pour 50 projets de liquidation, le Ministère des

Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale et des Guinéens de l'Étranger pour 26 dossiers, la Présidence de la République pour 19 dossiers, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pour 19 dossiers, le Ministère de la Justice et des Droits Humains pour 14 dossiers et le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME pour 10 dossiers.

En ce qui concerne les projets de liquidation transmis au CF, ils se chiffrent à 84 dossiers dont 70 dans les délais prévus, soit un taux 83,3% de dossier transmis dans les délais.

Le nombre de liquidation validé par les CF au mois de mai 2022, est de 80 dossiers dont 70 dossiers respectant les délais, soit un taux de 87,5%.

A noter que les Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne de la dépense ne sont pas récapitulés car les acteurs n'interviennent pas tous, sur la chaîne informatisée des dépenses.

c. ORDONNANCEMENT/MANDEMENT

Au mois de mai 2022, les DAF des différents ministères et Institutions ont réceptionné 352 dossiers liquidés par les CF. Le nombre de mandatement/ordonnancement traité par les DAF se chiffre à 352 dossiers dont 325 dossiers traités dans les délais, soit un taux de 92,3%.

B. PHASE COMPTABLE

La phase comptable de l'exécution de la dépense publique est composée de la prise en charge de la dépense, l'émission des ordres de virement ou des ordres de paiement et le paiement de la dépense par le comptable public.

Le nombre de jour fixé pour la prise en charge d'une dépense par le comptable public est de 4 jours ouvrés à partir de la réception du mandat. L'émission des OV/OP est prévue pour 5 jours.

Ainsi, au mois de mai 2022, les comptables publics ont reçus 331 mandats de paiements. Les mandats pris en charge dans les délais se chiffrent à 43, soit 12,99%. Les émissions des OV/OP concernent 256 mandats dont 255 traités dans les délais prescrits.

Paiement

Les délais incombant au paiement à la BCRG ne sont pas encadrés par l'instruction conjointe fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire sur les délais. Cependant, une programmation en amont de la chaîne de la dépense (plan d'engagement cohérent avec le plan de trésorerie) permettra de réguler les instances et de limiter l'accumulation des restes à payer. Toutefois, il ressort que 256 dossiers ont bénéficié d'un OV ou OP et 256 dossiers ont été payés.

Ci-dessous le tableau synthèse issu de la chaîne des dépenses.

PHASE INTERVALLE	ENGAGEMENT			ORDONNANCEMENT/ MANDATEMENT					PAIEMENT			
	Décision d'engagement DAF (5jours)	Reception DAF->CF	Contrôle et Validation CF (4jours)	Création et transmission liquidation DAF (5jours)	Reception DAF -> CF	Validation de la liquidation CF	Reception CF->DAF	Ordonnancement ou mandatement DAF (5jours)	Reception DAF->PGT	Prise en charge PGT (4jours)	Emission des OV/OP PGT (5jours)	Paiement des OV/OP BCRG
1-2	293	219	117	65	54	69	352	317	20	19	253	7
3-4	82	41	1	3	16	1		2	17	17		3
5	13	6	11			3		6	8	7	2	
6-8	53	43	28	21	8	5		15	35	37		29
9-19	68	156	77	102	1	2			123	123	1	137
20-30	80	53	95	157	5			12	125	125		68
31-41	8	1	15	101					3	3		12
TOTAL	597	519	344	449	84	80	352	352	331	331	256	256

Source : DNSI/Chaîne des dépenses

SITUATION DES DOSSIERS ENGAGES PAR MINISTERE/INSTITUTION

N°	Code Section	Ministères/Institutions	Mai	Jan - Mai
1	1	Presidence De La Republique	27	63
2	2	Primature	11	21
3	3	Ministère Délégué à la chargé de la Défense Nationale	8	90
4	4	MATD	6	73
5	5	M Sécurité Protection Civile	6	18
6	6	Garde des Sceaux, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	23	78
7	7	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger	29	145
8	9	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	112	280
9	10	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	18	39
10	11	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	21	36
11	12	Ministère de la Pêche et de l'Economie Numérique	19	28
12	13	Ministère des Mines et de la Géologie	4	27
13	14	Ministère des Infrastructures et des Transports	53	88
14	15	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Amenagement du Territoire	7	24
15	16	Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	35	40
17	18	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	10	41
18	19	Ministère de la Promotion Feminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables	16	35
19	20	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation	16	51
20	21	Ministère de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle	4	37
21	22	Ministère de la Communication et de l'Information	4	14
22	23	Ministère de la Jeunesse et des Sports	25	65
23	24	Conseil National de la Transition	1	2
24	25	Cour Supreme	0	1
25	26	HAC	0	2
27	28	Sécretariat Général du Gouvernement	2	9
29	30	Sécretariat Général des Affaires Religieuses	4	22
30	31	Ministère de l'Environnement et du Developpement du Durable	67	89
31	32	Ministere Des Transports		0
32	33	Grande Chancellerie des Ordres Nationaux	2	4
33	34	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	7	179
34	35	Administration et Contrôle des Grands Projets	1	2
35	36	Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures	22	134
36	37	Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	6	24
39	43	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	9	26
41	64	Ministère du Budget	13	61
45	73	Cour des Comptes	0	2
54	99	Dépenses Communes De L'Etat	9	31
TOTAL			597	1 881

Une attention particulière devra être accordée aux dossiers non traités suivant les différentes étapes du circuit de la dépense

Le volume de dossiers non traités suivant les différentes étapes prend de l'ampleur dans le circuit de la dépense. Une attention particulière devrait être accordée à la célérité dans la transmission des dossiers physiques qui doit suivre la transmission électronique. Le respect de cette étape participe à l'amélioration de la collaboration entre les Chefs de Division des Affaires financières (DAF) et les Contrôleurs Financiers d'une part et entre les Ordonnateurs et les Comptables Assignataires (Payeur général du Trésor et Agent comptable central du Trésor) d'autre part.

En effet, il est constaté ce qui suit :

- Sur **597** décisions d'engagement signés par les ordonnateurs (y compris les dossiers relevant des Gouvernorats), **519 dossiers** ont été réceptionnés par les contrôleurs financiers dont il en résulte **78 dossiers non réceptionnés**.
- Sur **519** dossiers d'engagement réceptionnés par les contrôleurs financiers, **344** ont été validés il en résulte **175 dossiers non réceptionnés**.
- Sur les **344 dossiers validés** par les contrôleurs financiers, **449** ont été réceptionnés par les DAF il en résulte **105 dossiers de plus réceptionnés qui étaient encours de traitement**.
- Sur **449** projets de liquidation, **84 dossiers** ont été réceptionné par les Contrôleurs Financiers.
- Les **84** dossiers réceptionnés par les contrôleurs financiers 80 ont été liquidés et transmis aux DAF ;
- Sur les **80** dossiers liquidés par les contrôleurs financiers, **352** ont été réceptions par les DAF dont **272** dossiers étaient en instance de contrôle (en cours de traitement) ;
- Sur les **352** dossiers réceptionnés par les DAF, **331 dossiers** ont été pris en charge par les comptables publics il en résulte **21 dossiers non réceptionnés**.
- Sur les **331** dossiers qui ont fait l'objet de pris en charge comptable, **256 dossiers** ont bénéficié d'émission d'Ordre de Virement (OV) et d'Ordre de Paiement (OP). Il en résulte **75 dossiers pris en charge et non payés**.
- Sur les **256** OV/OP transmis à la Banque Centrale, **256 ont été payés**.

Fait à Conakry, le.....

Ahmed Karifa DIAWARA

Pièces jointes :

- Tableau de synthèse des délais (une page)
- *Tableaux détaillés des délais par ministère (55 pages couvrant 55 sections budgétaires)*
- *Tableau de fluidité par section budgétaire et nombre de dossiers dans les étapes de la phase administrative du circuit de la dépense*